D.U.T CARRIERES JURIDIQUES
IUT de Perpignan

MODULES COMPLEMENTAIRES

S3 et S4 (UE4 : Professionnalisation)

Formation initiale

Chaque étudiant devra exprimer un choix définitif pour l'une des deux options suivantes en 2e année.

MODULE COMPLEMENTAIRE 1 JURISTE D'ENTREPRISE

- Gestion des ressources humaines	30 heures
- Technique contractuelle appliquée au droit civil	30 heures
- Technique contractuelle appliquée au droit commercial	30 heures
- Gestion du patrimoine	30 heures
- Contentieux, procédure et recouvrement	30 heures

MODULE COMPLEMENTAIRE 2 CONCOURS DE L'ADMINISTRATION

- Séminaire : Droit & Libertés	30 heures
- Préparation aux épreuves orales	30 heures
- Note de synthèse, préparation aux concours	30 heures
- Grands problèmes contemporains	30 heures
- Culture générale	30 heures

Année spéciale & Formation continue

Tous les étudiants d'année spéciale suivent ce module complémentaire.

MODULE COMPLEMENTAIRE

- Technique contractuelle appliquée au droit civil	S1	18 heures
- Culture générale	S1	24 heures
- Droit processuel	S1	18 heures
- Gestion ressources humaines	S2	15 heures
- Culture juridique générale	S2	24 heures
- Préparation aux épreuves orales	S2	18 heures